

LA FRATERNITÉ AU SERVICE DE L'EMPLOI: une nécessité pour le jour d'Après

CONTEXTE :

La dynamique du marché et de la croissance ne sont pas parvenues au cours des cinquante dernières années à éradiquer le chômage de longue durée ou à créer suffisamment d'emplois dans les zones rurales fragiles ou dans les quartiers populaires. Cela a entraîné de la désespérance dans des familles entières et un sentiment d'abandon des personnes résidant dans les quartiers populaires et les zones rurales fragiles.

L'inédite crise sanitaire que nous traversons fait craindre une terrible remontée du chômage. La découverte pour plus de 10 millions de salariés de l'activité partielle, du chômage, pourrait aussi modifier profondément le regard porté par nos concitoyens sur les chercheurs d'emploi ?

Il y aura un avant et un après. . Un regard plus fraternel. Et la nécessité d'un engagement plus grand pour affronter le chômage de masse, faisant écho au formidable élan de mobilisation citoyenne constaté en période de confinement.

CE QUE LA FRATERNITÉ PEUT APPORTER:

La Fraternité consiste à cheminer peu à peu vers une « société accompagnante » recherchant des réponses personnalisées aux personnes éloignées de l'emploi, comme aux territoires fragiles. Personne ne peut plus penser que le chômage, c'est toujours la faute des autres ou de l'anonymat du système. Aussi, la crise engendrée par le covid 19 interpelle notre capacité d'engagement citoyen, ainsi que la nécessité d'autres modes d'actions des Pouvoirs publics visant à faciliter l'engagement partenarial des citoyens, des entreprises, des associations et des collectivités locales.

Grâce à des méthodes associant fraternité et créativité, il est possible pour des citoyens de développer avec les collectivités locales des emplois de proximités dans les territoires fragiles, à la condition d'être accompagnés par des formations *ad hoc* (cf expérimentations conduites par l'université de Toulouse capitole). Il est aussi possible de concevoir de nouveaux types d'emplois portés ou non par le marché. À l'image des emplois de proximité créés dans les Entreprises à but d'emplois (EB) portées par territoires zéro chômeur de longue durée

De même l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi a montré son efficacité avec les méthodes et « savoir agir » développés par « Solidarités Nouvelles face au Chômage » (SNC) et son lab2e.

Pour développer l'emploi, il pourrait être proposé à des dizaines de milliers de concitoyens– de s'engager et surtout de se former dans des cadres universitaires (module de formation continue à venir à l'université de Toulouse capitole) ou associatifs (Solidarités nouvelles face au chômage).

Les entreprises classiques ont aussi leur rôle à jouer en portant attention à leur responsabilité de bien accompagner leurs salariés, ainsi que les territoires dans lesquels elles sont implantées. Cette responsabilité sera d'autant mieux exercée qu'elle s'appuiera sur un dialogue social de qualité à tous les niveaux de l'entreprise et des branches d'activités.

Enfin, les particuliers sont employeurs et ont une responsabilité dans le nombre et la qualité des emplois créés, ainsi que dans la qualité de la relation avec leurs employés.

FONDEMENTS SCIENTIFIQUES

En 2009, l'école d'économie de Paris a évalué des expérimentations de l'accompagnement renforcé de 80 000 demandeurs d'emplois. Il ressortait que les demandeurs d'emplois faisant l'objet d'un accompagnement renforcé étaient plus nombreux à trouver un emploi, avec des délais raccourcis et l'obtention d'emplois plus stables. Ainsi, les taux de mise en emplois passaient de 12% à 21% au bout de 3 mois et de 37% à 44% au bout d'un an.

Le livre de Georges Dhers, membre du pacte civique, *"Le Pouvoir d'agir des citoyens, comment ils créent des liens, des activités, des emplois"* évoque les recherches transdisciplinaires (Sciences sociales et humaines et Sciences du vivant, ...) définissant de nouvelles méthodes d'animation de projets territoriaux et favorisant la création d'activités et d'emplois, avec le concours de bénévoles spécifiquement formés.

SNC a mené, pour sa part, des études d'impact de l'accompagnement de chômeurs par des bénévoles formés. Il ressort que 2 personnes sur 3 éloignées de l'emploi et accompagnées, étaient embauchées sur des contrats pérennes en 9 mois.

Cette crise va significativement faire évoluer l'ensemble des indicateurs, des repères et entraîner des besoins de recherche complémentaire.

SNC poursuivra l'étude de la perception qu'ont les actifs des chercheurs d'emploi, convaincu qu'un changement de regard profond pourrait se faire jour.

L'objectif sera de développer et modéliser l'accompagnement de chercheurs d'emploi lors des périodes de retour à l'emploi ; de développer la VAE pour de nombreux chômeurs en cours de reconversions notamment ; et de continuer à tenter de faire évoluer, dans le cadre d'expérimentations (cf. Lab2E monté par SNC) les processus de recrutements et d'intégration dans l'emploi des chercheurs d'emploi de longue durée notamment.

Des études sont à poursuivre, au-delà de celles réalisées par Territoires zéro chômeur de longue durée, pour mesurer les bénéfices retirés de la diminution du chômage de longue durée : une personne retrouvant du travail y trouve une satisfaction personnelle. Elle coûte aussi moins cher en allocations diverses et remboursements de frais de santé. Son activité contribue au dynamisme du territoire où elle habite...

Parmi les recherches à développer au titre de la Fraternité et l'Emploi, figurent l'évaluation et l'accompagnement des entreprises dans la qualité de leur fonction d'employeurs et de recruteurs.

ACTIONS DE MEMBRES DU LABO DE LA FRATERNITE.

"Solidarités Nouvelles face au Chômage", facilite le recrutement de personnes éloignées de l'emploi, en quelques mois, grâce à un accompagnement de chaque personne par deux bénévoles de l'association et l'utilisation des outils spécifiques de la politique de l'Emploi. Par ailleurs SNC finance des emplois solidaires, réinterroge les processus de recrutement et d'intégration dans l'emploi des chômeurs grâce à l'action de bénévoles citoyens.

Aux côtés d'ATD Quart monde, le Pacte civique, dont SNC est un des cofondateurs, accompagne l'expérimentation Territoires zéro chômeurs de longue durée (TZCLD), qui assure des services utiles aux territoires, non assurés par le marché, crée des emplois à partir des compétences des chômeurs. SNC est aussi partenaire de TZCLD afin de proposer l'accompagnement des chômeurs futurs salariés des EBE ou sortis de celle-ci pour une raison ou une autre. Ensemble nous devrions permettre la création d'emplois de proximité rendus tellement nécessaires par cette crise sans précédent, que ce soit au cours des activités scolaires, périscolaires, au service des enfants comme des personnes âgées mais aussi des actifs qui occupés à des tâches nouvelles feront appel à ces nouveaux salariés de proximité.

Le Pacte civique a lancé un travail partenarial autour de l'employeurabilité, pour partager avec tous les acteurs, et notamment les entreprises, les bonnes pratiques permettant aux employeurs de mieux recruter, valoriser les talents, accompagner l'évolution de leurs salariés...

TÉMOIGNAGES

Un accompagnateur : Damien H. (35 ans) est accompagné par le groupe Avignon. Il est technicien administratif à mi-temps (20 heures/semaine) à la Résidence Autonomie Joseph Gontier, depuis le 03 septembre 2018. Ses accompagnateurs témoignent :

« La personne qui accompagne le chômeur s'épanouit aussi de cette école du vivre ensemble, de compréhension et de partages renforcés. Damien s'épanouit dans cette fonction ce qui lui permet de prendre un peu de recul par rapport à sa maladie. Il a obtenu la prise en charge par l'OETH pour le transport de son domicile à l'établissement. Il a pu ainsi équiper le nouveau véhicule qu'il s'est acheté et faire les modifications nécessaires. Les 20 heures par semaine lui laissent du temps pour faire du sport (piscine, vélo...) nécessaire au ralentissement de sa maladie. ».

Une bénéficiaire et accompagnatrice : Sophie G., 48 ans, 10 ans de chômage avant l'Emploi Solidaire, animatrice socioculturelle à l'association "Piste", du 15/11/2017 au 14/05/2019, témoigne :

« Je suis très satisfaite de cet emploi solidaire parce que je ne cesse de progresser par le renouvellement constant des nouvelles missions - ainsi que leur variété - qui me sont confiées. Par exemple : depuis peu je donne un cours de dessin particulier à une salariée qui a le projet de devenir tatoueuse. Cela me permet de transmettre mon savoir en dessin ainsi que mes connaissances en graphisme – mon ancien métier – donc de partager mes acquis présents et passés. »

PROPOSITIONS POLITIQUES :

-réunir des Etats généraux de l'Emploi pour déterminer les voies et moyens juridiques (droit à l'expérimentation) et financiers pour développer l'emploi dans les quartiers populaires et zones rurales fragiles et développer l'engagement citoyen et associatif au service de l'accompagnement.

--affecter une partie des politiques de l'emploi à l'organisation et à l'expression des demandeurs d'emplois afin que ceux ci puissent participer à l'évaluation de l'existant et à la co-construction des politiques qui les concernent au premier chef.

-inciter les partenaires sociaux à négocier dans les branches et les entreprises des accords de défense et de promotion de l'emploi.

-favoriser la Recherche sur les sujets de la création d'emplois

- développer la formation des bénévoles et mobiliser des financements à cet effet.

- Instituer une véritable coopération entre le SPE et les associations qui accompagnent les chercheurs d'emploi : une collaboration doit pouvoir s'instaurer au niveau local entre les structures associatives et Pôle emploi pour que des situations délicates qui échappent à PE soient considérées. Cela suppose que cette collaboration soit admise partout et facilitée.

-étendre progressivement aux chômeurs de longue durée les dispositions de la loi visant à promouvoir l'emploi des seniors dans les entreprises sous peine de paiement d'une taxe. Le produit de cette taxe serait affecté exclusivement au financement des emplois aidés et des formations destinées aux chômeurs de longue durée.

-étudier l'impact sur les trois fonctions publiques, d'une contribution à l'assurance-chômage comme le propose Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), pour donner au service public de l'emploi, au sens large du terme (y compris association d'accompagnement), les moyens qui lui font défaut. La volumétrie de contrats post-Covid pourrait ainsi être déterminée sur des bases plus rationnelles, et leur qualité mieux assurée que celle des feux contrats aidés

SOURCES :

Bilans annuels de SNC (cf site <https://snc.asso.fr>) et rapports annuels thématiques de SNC
Évaluations de l'expérimentation dans 10 territoires du dispositif "Territoires zéro chômeurs de longue durée"(cf site <https://tzclld.fr>)

Travaux et enquêtes du Pacte civique autour de l'employeurabilité (disponibles fin 2020 sur le site <https://pactecivique.fr>)